

Fiche d'aide au repérage

Métiers de la peinture



> Cette fiche ne recense que les postes identifiés à risque cancérogène pour l'activité concernée. Chaque établissement mènera sa propre évaluation du risque.

Activités Sources d'émissions (1)			Commentaires capage, dégraissage) selon les	
Préparation des supports	supports (bois, métal, plastique). Voir notamment la FAR 1 « Usinage des métaux », la FAR 8 « Peintres en bâtiment », la FAR 21 « Rénovation et nettoyage de façades » ou la FAR 44 « Métiers du bois ».			
Transvasement et préparation des peintures Application (pulvérisation, pinceau, rouleau, trempage) Ponçage	Composés inorganiques du plomb	Exceptionnelle	Sous forme d'oxyde de plomb pour une utilisation en tant qu'agent siccatif.	
	Composés du chrome VI	Exceptionnelle	Utilisés comme pigments anticorrosion (sous forme notamment de chromates de plomb, de strontium ou de zinc et de potassium). Se reporter aux FAS 25 et 27 pour un avis sur la substitution.	
	Composés du cadmium	Exceptionnelle	Produits utilisés en tant que pigments dans certaines peintures.	
	Noir de carbone	Possible		
	Composés solubles du cobalt	Possible	Produits utilisés comme siccatifs pour peintures à séchage oxydatif (carboxylates, octoate, naphténate, néodécanoate de cobalt).	
	Rouge de chromate, de molybdate et de sulfate de plomb	Exceptionnelle	Composé utilisé comme pigment. Se reporter à la FAS 26 pour un avis sur la substitution.	
	Dioxyde de titane	Possible	Produit utilisé en tant que pigment et comme agent opacifiant.	
	Silice cristalline	Possible	Utilisés en tant que charges dans	
	Talc (contenant des fibres d'amiante)	Possible	certaines peintures. À noter que le talc n'est classé cancérogène que s'il contient des fibres d'amiante.	
	Naphtas (pétrole)	Exceptionnelle	Utilisation possible comme solvants pour des applications très spécifiques. La cancérogénicité dépend de la teneur en benzène.	

Fiche établie par l'Assurance maladie - Risques professionnels, son réseau régional de caisses (Carsat/Cramif/CGSS) et l'INRS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. Pour toute remarque sur cette fiche, veuillez contacter l'<u>INRS</u> ou votre interlocuteur à la caisse régionale.







Métiers de la peinture

	Éthylbenzène	Possible	Constituant du xylène ou « impureté » de certains solvants pétroliers.
	2-Butanone oxime	Possible	Utilisée en tant qu'agent « anti- peau » dans les peintures alkydes.
	Pentachlorophénol	Exceptionnelle	Utilisés autrefois comme agents insecticides, mais pouvant être rencontrés lors de travaux de rénovation.
	Arséniate de cuivre chromaté (ACC)	Exceptionnelle	
	Rayonnement ultraviolet (UV)	Possible	Exposition possible pour les travaux de peinture en extérieur.
Séchage	Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)	Possible	Émission possible lors du séchage de peintures contenant des dérivés naphtas.
	Éthylbenzène	Possible	Émission possible lors du séchage de peintures contenant des solvants pétroliers comme le xylène.
	Rayonnement ultraviolet (UV)	Possible	Exposition possible lors de dysfonctionnements d'unités de séchage pour des peintures UV (sur des surfaces métalliques notamment).
Nettoyage des outils	Trichloroéthylène	Possible	Solvants chlorés présents dans certains produits de nettoyage.
	Dichlorométhane	Possible	
	Naphtas (pétrole)	Possible	Utilisation possible comme solvant. La cancérogénicité dépend de la teneur en benzène.

- (1) Cette liste recense les principaux types de postes, de tâches et de sources d'émissions exposant potentiellement à des agents cancérogènes et ne prétend pas à l'exhaustivité.
- (2) Cancérogène avéré = UE Catégorie 1A ou 1B, Circ 1 ou 2A Cancérogène suspecté = UE Catégorie 2 ou Circ 2B
- (3) Probabilité de présence : probabilité de trouver le polluant (généré ou utilisé) dans l'ensemble du secteur d'activité concerné, et non pas à un poste de travail ou un procédé donné (ce n'est pas une quantification de l'exposition potentielle).

Pour en savoir plus

Page web du site INRS « Réglementation et classifications des agents CMR »

http://www.inrs.fr/accueil/risques/chimiques/cancerogenes-mutagenes/reglementation-cmr.html

Page web du site INRS « Prévenir les risques liés aux produits CMR »

http://www.inrs.fr/accueil/risques/chimiques/cancerogenes-mutagenes/prevention-cmr.html

Brochure INRS « Peintures en phase aqueuse (ou peintures à l'eau). Composition, risques toxicologiques, mesures de prévention » (ED 955)

http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=ED%20955

Brochure INRS « Peintures en solvants. Composition, risques toxicologiques et mesures de prévention » (ED 971)

http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=ED%20971

Brochure INRS « Peintures en poudre. Composition, risques toxicologiques, mesures de prévention » (ED 956)

http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=ED%20956

Fiche d'aide au repérage des cancérogènes « Usinage des métaux » (FAR 1)

http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=FAR%201

Fiche d'aide au repérage des cancérogènes « Peintres en bâtiment » (FAR 8)

http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=FAR%208

Fiche d'aide au repérage des cancérogènes « Métiers du bois » (FAR 21)

http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=FAR%2021

Fiche établie par l'Assurance maladie - Risques professionnels, son réseau régional de caisses (Carsat/Cramif/CGSS) et l'INRS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. Pour toute remarque sur cette fiche, veuillez contacter l'<u>INRS</u> ou votre interlocuteur à la caisse régionale.





Fiche d'aide au repérage FAR 22

Métiers de la peinture



> Cette fiche ne recense que les postes identifiés à risque cancérogène pour l'activité concernée. Chaque établissement mènera sa propre évaluation du risque.

Fiche d'aide au repérage des cancérogènes « Ravalement et rénovation de façades » (FAR 44) http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=FAR%2044
Fiche d'aide à la substitution « Chromate de plomb. Fabrication de peintures » (FAS 25) http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=FAS%2025
Fiche d'aide à la substitution « Chromate de strontium. Fabrication de peintures » (FAS 27) http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=FAS%2027
Document du Régime social des indépendants « Prévention des risques professionnels. Peintres en bâtiment » http://www.rsi.fr/fileadmin/mediatheque/Sante/Pdf/20110808 depliant risques prof peintres aout2011.pdf

Fiche établie par l'Assurance maladie - Risques professionnels, son réseau régional de caisses (Carsat/Cramif/CGSS) et l'INRS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. Pour toute remarque sur cette fiche, veuillez contacter l'<u>INRS</u> ou votre interlocuteur à la caisse régionale.